

AE CARMIGNAC PATRIMOINE

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectés au contrat.

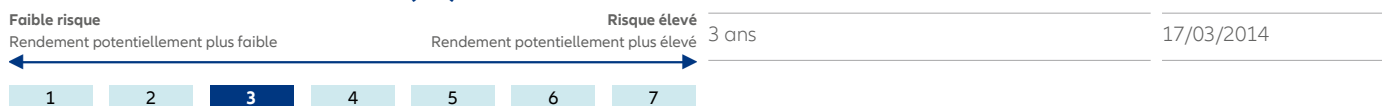
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Carmignac Patrimoine**.

La politique d'investissement du FCP vise à surperformer, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, son indicateur de référence, l'indicateur composite suivant : pour 50% l'indice mondial MSCI des actions internationales MSCI AC World NR (USD) converti en euros et pour 50% l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le FCP investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

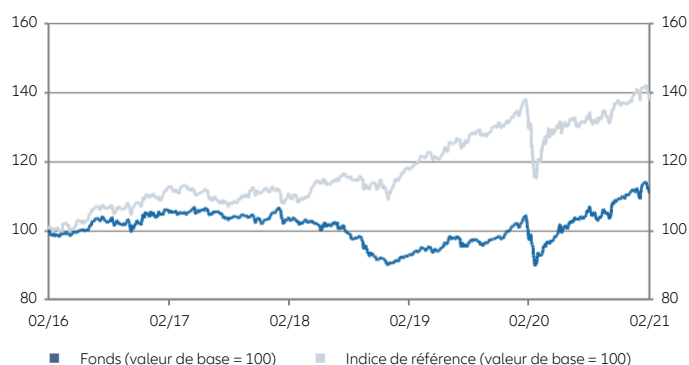
La valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations des marchés internationaux d'actions, d'obligations et de devises, et peut varier fortement.

PERFORMANCE¹

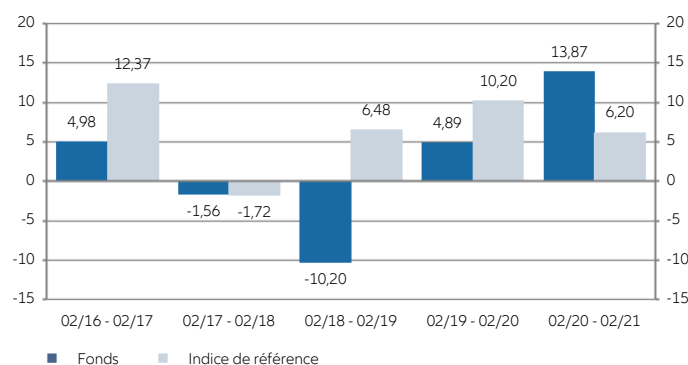
28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	-0,16%	1,53%	1,63%	5,07%	13,87%	7,25%	2,36%	10,83%	2,08%	3,18%	-0,49%	-12,20%	9,69%	11,50%	30,49 €
Indice de référence	-0,15%	0,04%	0,61%	4,22%	6,20%	24,63%	7,61%	37,64%	6,60%	8,05%	1,47%	-0,07%	18,18%	5,18%	

*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



PERFORMANCE ANNUELLE (%)¹



INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-5,25	-4,52
Alpha (%)	-0,21	-0,16
Bêta	0,66	0,62
Coefficient de corrélation	0,70	0,65
Ratio d'information	-0,90	-0,85
Ratio de Sharpe	0,37	0,39
Ratio de Treynor	0,04	0,04
Tracking error (%)	5,86	5,30
Volatilité (%)	7,34	6,21

MORNINGSTAR RATING™

Carmignac Patrimoine A EUR acc



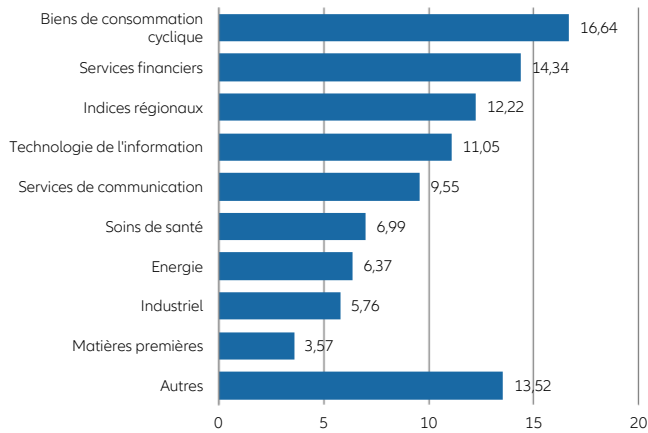
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 28/02/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.



* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

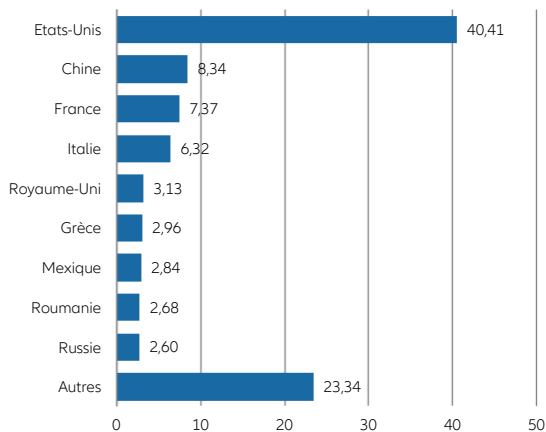
Répartition sectorielle (%) – Poche actions



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

USA 0.12% 15/10/2025	5,32
JD.COM INC	2,33
GREECE 1.50% 18/06/2030	1,98
HERMES INTERNATIONAL	1,91
FACEBOOK INC	1,64
CHONGQING ZHIFEI BIOLOGICA	1,46
ALPHABET INC	1,44
ITALY 1.45% 15/05/2025	1,33
AMAZON.COM INC	1,25
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1,22
Total	19,88

Répartition géographique (%)



ATOUTS

- + Un FCP de référence, reconnu pour sa réactivité et son historique de performance.
- + Une gestion active et non benchmarkée qui capte les opportunités sur l'ensemble des marchés actions et taux mondiaux.
- + Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance avec plus de 25 ans d'expertise tant sur les marchés obligataires que sur les marchés actions.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.

RISQUES

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du FCP.
- Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du FCP.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Indice de référence	50% MSCI ACWI (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% Citigroup WGBI All Maturities (EUR). Rééquilibré trimestriellement.
Société de gestion	Carmignac Gestion
Date de création	07/11/1989



GESTIONNAIRES DE FONDS

David Older & R. Ouahba

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

La baisse des nouveaux cas de Covid dans le monde, associée à une vaccination progressive des populations, continue de nourrir les espoirs d'un retour à la normal, soutenant ainsi les marchés actions. Aussi, les politiques accommodantes des banques centrales et aides des gouvernements justifient cet optimisme. Le sénat américain va d'ailleurs débiter l'examen du colossal plan de relance du président Biden. Néanmoins, ces anticipations de plus fortes dépenses ont également entraîné une hausse des anticipations d'inflations, dans le sillage d'une hausse du prix du pétrole. Les taux longs des pays développés se sont ainsi tendus, accentuant le rééquilibrage des marchés actions vers les valeurs dites « value ». A noter toutefois que la hausse des taux réels observée en fin de période a fait craindre une détérioration des conditions de financement, pesant de ce fait sur les marchés actions ainsi que le crédit à « haut-rendement » en toute fin de mois. Dans ce contexte, les secteurs cycliques comme l'énergie et les banques ont enregistré une forte hausse, alors que le secteur technologique a reculé sur la période.

Sur la partie actions, notre sélection de titres sur les secteurs où nous concentrons notre expertise, comme les technologies, la consommation ou la santé, a généré une performance positive. Par ailleurs, nous investissons depuis quelques mois sur des titres susceptibles de bénéficier d'une réouverture des économies, notamment le tourisme, ce qui a soutenu la performance dans un contexte d'optimisme des marchés. Sur la partie obligataire, nos positions dérivées vendeuses sur les taux du Royaume-Uni et des Etats-Unis, ont fortement bénéficié de la hausse généralisée des taux cœurs, au même titre que nos positions vendeuses sur la dette polonaise et hongroise. Notons aussi, le très bon comportement de nos obligations d'entreprise, tant sur la catégorie investissement que sur le crédit à haut rendement. Dans cet environnement, nos dérivés sur taux ont enregistré une performance positive. Enfin, nos dérivés sur devises ont légèrement pesé sur la performance, via notamment nos positions vendeuses sur le dollar face à l'euro et à certaines devises émergentes.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. www.carmignac.fr

